



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez recrute un(e) chargé(e) de mission « paysage » (cadre d'emploi des ingénieurs/attachés territoriaux)

Éléments de contexte :

Créé en 1986, le Parc naturel régional Livradois-Forez regroupe 186 communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes réparties sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, de la Loire et de l'Allier. Vaste territoire rural, de 343 000 ha pour 113 000 habitants, il est reconnu pour la qualité de ses paysages et de ses patrimoines.

En matière de paysage, la nouvelle Charte du Parc pour la période 2026-2041, vise à « accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions » et repose sur une approche paysagère dont la cohérence est assurée par le syndicat mixte du Parc, avec :

- l'identification, la préservation, la mise en valeur et la sensibilisation aux singularités de 12 unités paysagères, 18 structures paysagères emblématiques et 80 sites d'intérêt paysager,
- la définition et la mise en œuvre de 2 mesures dédiées au paysage et 15 Objectifs de Qualité Paysagère (OQP).

Par ailleurs, depuis 2013, le syndicat mixte du Parc anime un dispositif d'ingénierie coordonnée, « l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez » mobilisant une trentaine de structures partenaires de l'aménagement (CAUE, agences locales de l'énergie, DDT, agences d'ingénierie départementale ou Départements...). Ce collectif accompagne les collectivités (communes et EPCI) dans des approches stratégiques et opérationnelles, en s'appuyant sur les ambitions de la Charte du Parc. L'objectif de ce dispositif est double :

- apporter un appui technique aux collectivités dans leurs projets d'aménagement, depuis l'idée de projet jusqu'au suivi de la démarche ;
- développer une culture commune de l'aménagement à travers des temps d'échanges, d'information et de sensibilisation au travers des « Rencontres de l'Ateliers ».

Dans ce cadre, le syndicat mixte du Parc recrute **un(e) chargé(e) de mission « paysage »** pour, en lien avec les mesures et les dispositions de la Charte 2026-2041, piloter et coordonner la démarche paysagère du syndicat mixte du Parc et accompagner les collectivités dans des démarches sur le paysage ou dans leurs projets d'espaces publics ou de ménagement de sites naturels.

Missions

Sous l'autorité directe de la responsable du pôle « urbanisme, aménagement et énergies » du syndicat mixte du Parc, le (la) chargé(e) de mission assure, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, les missions suivantes.

1. Pilotage et coordination de la démarche paysagère du Parc

- Il (elle) conduit des démarches de sensibilisation aux singularités des paysages du Livradois-Forez, auprès des collectivités et des acteurs locaux, dans un objectif d'amélioration des connaissances, en mobilisant divers outils d'information et notamment le « Carnet des paysages ».

- Il (elle) initie ou participe à l'élaboration de démarches paysagères thématiques ou sectorielles sur les sites d'intérêt paysager identifiées dans la Charte du Parc : diagnostics des sites d'intérêt paysager, programmes de préservation et de gestion, conseils aux collectivités pour la requalification de ces sites, conseil pour la recherche de financements...
- Il (elle) conseille et accompagne les communes et les EPCI dans la production de connaissances, d'inventaires et d'outils permettant de décliner localement les unités paysagères et les enjeux de préservation des structures paysagères, en cohérence avec les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) de la Charte du Parc.
- Il (elle) contribue à la formulation des avis du syndicat mixte du Parc en matière de paysage et sur des projets d'aménagement et d'équipement.
- Il (elle) initie le projet d'observatoire des paysages du Livradois-Forez et en assure le suivi et l'animation.
- Il (elle) contribue aux observatoires départementaux des paysages et à l'observatoire régional des paysages sur le changement climatique.

2/ Accompagnement des collectivités dans des démarches sur le paysage et dans des projets d'espaces publics ou de ménagement de sites naturels en intégrant la dimension paysagère de la Charte du Parc

Il (elle) apporte un appui technique aux collectivités maîtres d'ouvrage (communes ou EPCI) dans leurs projets d'aménagement à différentes échelles (note d'enjeux, rédaction de cahier des charges, suivi des missions d'études...), et plus particulièrement :

- les démarches stratégiques permettant aux collectivités de définir une vision cohérente à long terme et d'identifier les priorités, du type schéma paysager, plan de paysage, programme d'aménagement de bourg...
- les projets opérationnels : projets d'aménagement d'espaces publics, de ménagement d'espaces naturels, ateliers des paysages...

Ces démarches et projets feront une large place à l'expérience de terrain telle que la participation habitante et reposeront sur des principes d'aménagements sobres, prenant en compte l'existant, adaptés au contexte rural et aux ressources locales (matériaux, végétaux, eau, biodiversité...). Ces réalisations, à valeur d'exemples, feront l'objet d'actions de valorisation (article, vidéo...).

Il (elle) participe également à la définition du programme de sensibilisation que sont les « Rencontres de l'Ateliers », en proposant ou en contribuant à des actions en lien avec le paysage pour un public d'élue(s) et de technicien(ne)s des collectivités et des structures partenaires de l'Atelier d'urbanisme.

Profil et compétences :

De formation supérieure, niveau Bac + 5, en paysage, architecture, géographie ou aménagement du territoire (avec une forte sensibilité au paysage).

Vous justifiez d'une première expérience professionnelle ou de stage de fin d'étude dans la conduite de projets, en collectivité ou en bureau d'études, dans ces différentes phases et intégrant les différents enjeux de l'aménagement (paysage, foncier, eau, biodiversité, changement climatique, financements, partenariats, etc.).

Pour les besoins de votre mission, vous savez en particulier passer de l'échelle du grand paysage au projet d'aménagement à l'échelle d'un site naturel, d'un espace public (analyse de terrain, cartographie des enjeux, recherche documentaire, mobilisation des acteurs, etc.).

Vous avez le sens de l'écoute et de la pédagogie.

Vous êtes capable de mobiliser les outils de sensibilisation, de communication et de démarches participatives. Pour cela vous avez une bonne maîtrise des outils de représentation graphique et de mise en page.

Vous disposez de bonnes qualités rédactionnelles et d'expression orale.

Vous êtes autonome dans la mise en œuvre des actions.

Vous avez un goût affirmé pour le travail en équipe pluridisciplinaire, au sein du syndicat mixte du Parc et avec un réseau de partenaires.

Vous êtes sensible aux enjeux d'aménagement des territoires ruraux, plus particulièrement des Parcs naturels régionaux.

Vous avez une connaissance des procédures de marchés publics notamment dans le domaine des marchés de prestations de services et de maîtrise d'œuvre.

Caractéristiques du poste

Poste à pourvoir en **fin janvier 2027**.

Poste à temps complet sur la base de 39h avec RTT.

Rémunération sur la base de la grille des ingénieurs ou attachés territoriaux de la fonction publique + régime indemnitaire

Poste basé à la Maison du Parc à Saint-Gervais-sous-Meymont (63).

Permis de conduire B indispensable.

Nombreux déplacements sur le territoire du Parc.

Poste rattaché au pôle « Urbanisme, aménagement et énergies » du syndicat mixte du Parc (qui regroupe, en plus de la responsable de pôle, les missions urbanisme, habitat et patrimoines bâtis, architecture, énergies et mobilité, SCoT Livradois-Forez)

Avantages sociaux

Participation mutuelle santé et prévoyance,

Compte Epargne Temps,

Titres restaurants,

Forfait mobilité,

Politique de formation soutenue,

COS.

Modalités de candidatures et informations

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser **au plus tard le 12 novembre 2026**, par courrier ou par mail à info@parc-livradois-forez.org à l'attention de :

Madame la Présidente

Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Renseignements complémentaires au syndicat mixte du Parc, auprès de :

Juliane COURT, Responsable du pôle Urbanisme, aménagement et énergies

04 73 95 57 57 – j.court@parc-livradois-forez.org